

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18285 - 71ÈME ANNÉE

Traditionnelle commémoration du 11 novembre à la Grande Chaloupe

Admirable unité réunionnaise en souvenir de nos ancêtres engagés



L'ouverture de la commémoration par Logambal Souprayen-Cavery, la présidente de la Fédération Tamoule de La Réunion.

Ce mercredi 11 novembre, de 10 heures à 14 heures 30 au lazaret n°1 de La Grande Chaloupe, la Fédération Tamoule de La Réunion et le Collectif pour la mémoire des engagés ont organisé un très bel hommage à nos ancêtres travailleurs engagés. Cette cérémonie, organisée depuis plusieurs années en souvenir de l'abolition de l'engagisme par les colonialistes britanniques le 11 novembre 1880, a pris une nouvelle dimension cette année par le nombre des participants et par leur diversité dans l'unité réunionnaise.



La cérémonie au bord de la mer.

L'événement a été animé par Logambal Souprayen-Cavery, la présidente de la Fédération Tamoule de La Réunion, aux côtés de l'ex-président Daniel Miniépoullé, toujours dévoué à la culture de notre mémoire. Il a commencé par un hommage aux engagés face à la mer, avec des moments intenses de recueillement et d'offrandes, avec des prières, des chants et des poèmes aussi bien hindouistes, afro-malgaches, musulmans, chinois, etc. Après le jet des fleurs en mer et le retour au lazaret, il y a eu un temps de prises de parole, de dictions et de chants, suivi d'un concert intime du groupe Kréolokoz avec Gaël Velleyen. La célébration s'est terminée par une méditation de la Confrérie des Gens de la Mer sur la restauration de la tombe de Paul Guéry et par une visite guidée du lazaret n°2.

Durant toute la journée, le public très nombreux a également pu apprécier l'exposition Aapravasi Ghat, site du Patrimoine Mondial, ainsi que celles présentées dans les stands de divers partenaires de cet événement. Voici ces partenaires annoncés dans le programme des organisateurs : l'Association Musulmane de La Réunion, l'Association Bharadi Kalāi Kajagam, l'Espace culturel et social du Kovil de Saint-Denis, l'Association Tirou Vallouvar,

la Fédération des Associations Chinoises de La Réunion, le CRAN, le Musée Lontan, le Cercle Généalogique de Bourbon, la Confrérie des Gens de la Mer, l'association Ti Train, la Mosquée Chaféiste du Port, l'Association Française des Goudjats de La Réunion et les associations de La Grande Chaloupe.

Des représentants d'autres organisations sont également venus exprimer par leur présence leur soutien à cette commémoration, comme le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion, l'associa-

tion Historun, le Parti Communiste Réunionnais, etc. Ainsi, outre l'émotion que l'on a pu ressentir durant cette journée, celle-ci a vraiment été marquée par une admirable unité réunionnaise en souvenir de nos ancêtres engagés, dans le respect et la valorisation de la diversité de nos cultures ancestrales. Voilà une bonne leçon à retenir par celles et ceux qui continuent à diviser le peuple réunionnais au profit des néo-colonialistes et pour leurs intérêts égocentriques...



Après la cérémonie au bord de la mer, le retour vers le lazaret, un lieu symbolique de l'arrivée de nos ancêtres des divers continents.

Édito

L'union PC-PS-Bloc de Gauche majoritaire au Portugal

Au Portugal, PC, PS et Bloc de Gauche se sont alliés au Parlement. Résultat : une motion rejetant le programme du gouvernement de droite a été adoptée par les 123 députés de l'opposition, contre 107 voix à la droite. Pour la première fois au Portugal, l'union a été possible. La logique voudrait qu'elle constitue un gouvernement dont la première tâche sera de venir au secours de la population, victime de la politique d'austérité. La décision est dans les mains du président de la République, qui n'a pas la possibilité de dissoudre l'assemblée pendant un délai de 6 mois suivant les élections.

Pourtant, lors des élections législatives, la droite était arrivée en tête. Elle avait réussi à constituer un gouvernement minoritaire. Elle comptait donc poursuivre la politique qui a mené le pays dans sa situation. Pour cela, les conservateurs comptaient sur les divisions. Ils pensaient l'union impossible entre le Parti communiste, les socialistes et les progressistes du Bloc de Gauche, proches de Syriza. Ils voulaient donc continuer à écraser la population, en marginalisant les forces progressistes.

Cette tactique vient d'échouer, et le gouvernement de droite n'a tenu que 11 jours avant d'être mis en minorité au Parlement. Il a donc dû démissionner.

Cette union part de très loin. En 2011, le Parti socialiste était au pouvoir. Il a décidé de suivre les directives de l'Union européenne et donc de

lancer une politique d'austérité. Les communistes s'y sont toujours résolument opposés. La droite a succédé aux socialistes et a poursuivi la même politique. Elle comptait une nouvelle fois triompher. Mais la volonté d'union a été la plus forte. Le PS a donc décidé de dénoncer la politique d'austérité, et d'aller dans l'union avec les communistes et toutes les autres forces de progrès. Fernando Rosas du Bloc de Gauche, donne quelques indications sur le programme de l'union.

« Il vise surtout à revenir sur les coupes dans les salaires ou les retraites décidées ces dernières années. Il va certes augmenter les dépenses, mais en permettant une hausse de la consommation, et donc une augmentation des recettes fiscales. Il prévoit aussi une plus grande justice fiscale en taxant les grandes fortunes et la spéculation financière. En clair, il va permettre d'améliorer la vie des gens les plus pauvres, ceux qui ont été les plus touchés par la crise ».

Cet exemple du Portugal donne raison à tous les Réunionnais qui militent pour l'Union des forces de progrès. Créée autour du noyau PCR-Progrès, elle s'est élargie à de nombreuses sections du PS, au PRG, au MRC et à la société civile.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Célébration du 204ème anniversaire de la révolte des esclaves à Saint-Leu

Yvrin Rosalie : «Notre peuple est né et a grandi dans le déni de son histoire et de son identité; donc viv Éli !»

Ce mardi 10 novembre, le Komité Éli, présidé par Yvrin Rosalie, a tenu une conférence de presse pour faire connaître aux Réunionnaises et Réunionnais le programme des actions qu'il organise dans les jours à venir pour célébrer l'anniversaire de la révolte de nos ancêtres esclaves dans la région de Saint-Leu en novembre 1811. Une célébration marquée par plusieurs temps forts, avec des historiens et de nombreux artistes, afin de cultiver la connaissance de notre histoire et de rendre hommage à tous les combattants de la liberté de notre peuple.



Yvrin Rosalie et Sylvie Thazar, responsables du Komité Éli.

Cette conférence de presse s'est tenue devant la stèle érigée en novembre 2011 par Richard Vildeman sur la place de la mairie de Saint-Leu en mémoire des esclaves rebelles à l'occasion du 200ème anniversaire de leur révolte. Et Yvrin Rosalie était accompagné d'une autre responsable du Komité Éli, Sylvie Thazar, pour qui «il est très important de faire connaître aux Réunionnais tout ce qui s'est passé avant l'abolition de l'esclavage à La Réunion le 20 décembre 1848; notamment les diverses révoltes, les marronnages et autres formes de résistances de nos an-

cêtres face à ce crime contre l'humanité».

Le Komité Éli célèbre cet événement depuis 1999 et ce sera donc cette année la 16ème édition de cette commémoration, «un combat permanent à mener». À cette occasion, il a appelé les collectivités et les services de l'État à développer les actions pour faire davantage connaître notre histoire, en particulier dans le monde scolaire.

Il demande aussi à l'État de reconnaître ses erreurs et de les réparer en faisant appliquer la loi Taubira du 10 mai 2001, afin de combattre

notamment des propos racistes comme ceux tenus récemment par une dirigeante politique française. Et comme l'a dit Yvrin Rosalie, «notre peuple est né et a grandi dans le déni de son histoire et de son identité; pou sa mèm nou di : viv Éli !».

Le programme de la célébration

- Mercredi 11 novembre à partir de 9h : hommage à la Ravine Trou, au Piton Saint-Leu, près de l'école Plateau.

- Samedi 14 novembre dans le parc du 20 Décembre à Saint-Leu : 13h, animations podium, moring, maloya, course pédestre; 18h, animations musicales; 19h, projections des films "Éli ou les forges de la liberté" et "Madame Desbassyns" de William Cally.

- Dimanche 15 novembre dans le parc du 20 Décembre à Saint-Leu : 8h, dégustation de riz chauffé; 10h, conférence-débat avec les historiens Gilles Gérard, Prosper Ève et Georges Therméa; 12h, dépôt de gerbe à la stèle, place de la mairie; 12h 30, pique-nique partagé; de 13h 30 à 22h, fonnker, kabar avec 24 groupes d'artistes.

- Dimanche 22 novembre : rando mémoire historique sur le marronage au Piton Rouge ; rendez-vous à 7h au Conservatoire Botanique des Mascariens. Le téléphone d'Yvrin Rosalie: 0692 53 85 02.

Les candidats de Pour une Réunion nouvelle à Sainte-Suzanne

Ensemble pour la victoire avec Patrick Lebreton et Maurice Gironcel

Au lendemain du dépôt de la liste Pour une Réunion nouvelle, Patrick Lebreton était mardi à Sainte-Suzanne avec Maurice Gironcel. Retour sur cette journée de mobilisation avec les militants et des candidats de la liste de l'Union PCR-Progrès-PS-PRG-MRC-Société civile.



Patrick Lebreton, Maurice Gironcel, Ginette Sinapin et Julien Magamootoo, colistiers de Pour une Réunion nouvelle à la rencontre de forces vives des Hauts de La Réunion à Sainte-Suzanne.

À moins de quatre semaines des élections régionales, c'est la mobilisation pour faire gagner le rassemblement des Réunionnais autour des forces de progrès. Dimanche, la présentation de la liste d'union PCR-Progrès-PS-PRG-MRC-Société civile avait rencontré un succès populaire à Saint-Denis. Lundi, la liste Pour une Réunion nouvelle a été officiellement déposée à la préfecture.

Patrick Lebreton était ce mardi à Sainte-Suzanne. Plusieurs temps forts étaient au programme de cette journée de terrain aux côtés de son colistier Maurice Gironcel et des camarades de Sainte-Suzanne. La tête de liste de Pour une Réunion nouvelle était à Bras Pistolet pour rencontrer des militants de ce quartier des Hauts de Sainte-Suzanne. Il a également rencontré des agriculteurs en compagnie d'une colistièrre, Ginette Sinapin.

Patrick Lebreton a pu aussi saluer les efforts menés pour faire de

consommation.

Le candidat aux régionales s'est donc rendu à la ferme éolienne de la Perrière, puis à la centrale photovoltaïque de Bel Air.

Il a poursuivi sa tournée par une rencontre avec des agriculteurs chez M. Fontaine à Chane Kane. Il s'est ensuite dirigé vers la Marine avec un passage chez la famille Ichambe avant d'aller visiter le Centre régional de Moringue avec le rond Sudel-Fuma.

Patrick Lebreton a ensuite participé à une réunion café chez Nelville Gerblantier, puis une rencontre avec Pierrot Partal.

La conclusion de cette journée était une réunion du Comité de section élargi à la permanence de Quartier français. Cette séance a permis à Patrick Lebreton d'échanger avec les militants en compagnie de deux autres candidats de la liste Pour une Réunion nouvelle : Maurice Gironcel et Michèle Caniguy.



Comité de section élargi avec Michèle Caniguy, Patrick Lebreton, Maurice Gironcel.

La confirmation d'une orientation décidée en 1996

Changement climatique : un Réunionnais avait 20 ans d'avance

À un peu plus de deux semaines du début de la COP21, le changement climatique fait la une de l'actualité. C'est la confirmation de la justesse d'une orientation lancée voici 20 ans par Paul Vergès : faire de la lutte contre le changement climatique et ses conséquences une priorité.

Le réchauffement climatique aura d'importantes conséquences, et il faut s'y préparer dès maintenant. C'est ce qu'affirmait voici 20 ans Paul Vergès lors d'une conférence de presse en pleine campagne électorale, lors d'une législative partielle où une ministre était adversaire d'un candidat du PCR. L'objet de cette rencontre avec les journalistes avait surpris certains. Elle avait aussi entraîné des moqueries d'autres. Mais rares étaient ceux qui étaient convaincus que cette ligne allait s'avérer juste.

4 ans plus tard, Paul Vergès déposait une proposition de loi faisant de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale. Ce texte a été voté à l'unanimité des groupes parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale. Il a permis à la France d'avoir une législation en avance dans ce domaine. La loi allait aussi créer l'ONERC (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique), présidé par Paul Vergès. Cette institution travaille à des propositions pour des mesures d'adaptation, et elle présente tous les ans un rapport remis solennellement au gouvernement.

20 ans après la conférence de presse de Paul Vergès, l'actualité dit tout d'abord que la hausse de la température moyenne à la surface de la Terre devrait atteindre, pour la première fois, +1 degré en 2015, par rapport à l'ère préindustrielle, selon une estimation publiée par l'Office météorologique britannique, lundi 9 novembre.

Déjà +1 degré

« Sur la base des données récoltées entre janvier et septembre, le programme HadCRUT, opéré conjointement par le Met Office et l'unité de recherche sur le climat de l'université d'East Anglia, montre que les températures moyennes globales en 2015 sont 1,02 degré supérieures par rapport à l'ère préindustrielle », soit 1850-1900, écrit l'institut.

Ensuite, c'est l'Organisation météorologique mondiale (OMM) qui a publié le même jour un rapport détaillant la hausse record du niveau de gaz à effet de serre en 2014. Ce niveau a atteint 397,7 parties par million (ppm) l'année dernière, selon l'agence de l'ONU à Genève. Le méthane, le deuxième gaz durable à effet de serre, a lui aussi atteint un record de concentration à 1 833 ppm en 2014.

Entre 5 et 9 mètres

« Chaque année, nous faisons état d'un nouveau record dans les concentrations de gaz à effet de serre, a déploré le directeur de l'OMM, Michel Jarraud. Chaque année, nous disons que nous n'avons plus de temps, nous devons agir maintenant (...) pour qu'il nous reste une chance de contenir à un niveau raisonnable la hausse des températures. »

Le 9 novembre, Climate Central a également publié une étude montrant que si jamais l'objectif de la COP21 était atteint, le niveau de la mer pourrait monter de 4,7 mètres, ce qui obligerait 280 millions de personnes à émigrer.

Climate Central envisage un autre

scénario, celui d'une hausse de 4 degrés de la température moyenne. Dans ce cas, l'océan montera de 8,9 mètres. 627 millions de personnes ne pourront plus vivre chez eux.

Urgence d'agir

Pour ATTAC, ceci confirme l'urgence d'agir. « Comme le montrent désormais de nombreuses études, y compris l'évaluation réalisée par l'ONU, les contributions nationales volontaires que les États ont rendu publiques conduisent à un réchauffement climatique supérieur à 3 degrés d'ici la fin du siècle ; soit bien plus que le mandat que les États se sont eux-mêmes donnés pour Paris, à savoir ne pas dépasser les 2 degrés maximum. Il serait logique que cet écart entre le souhaitable (les 2 degrés ou moins) et le réel (les 3 degrés ou plus) soit au cœur de la négociation de Paris et que les États s'accordent pour se répartir les efforts supplémentaires nécessaires. Ce serait logique, mais nous en avons désormais la confirmation après la PreCOP, ce ne sera pas le cas. Ces contributions ne seront pas revues à la hausse lors de la COP 21. »

Conclusion : « Nous avons donc besoin d'un ouragan citoyen en amont, pendant et après la COP 21 afin de faire stopper ces crimes climatiques. »

Le changement climatique est bien la préoccupation mondiale du moment. Cela signifie qu'à La Réunion, un responsable politique avait 20 ans d'avance sur cette question.

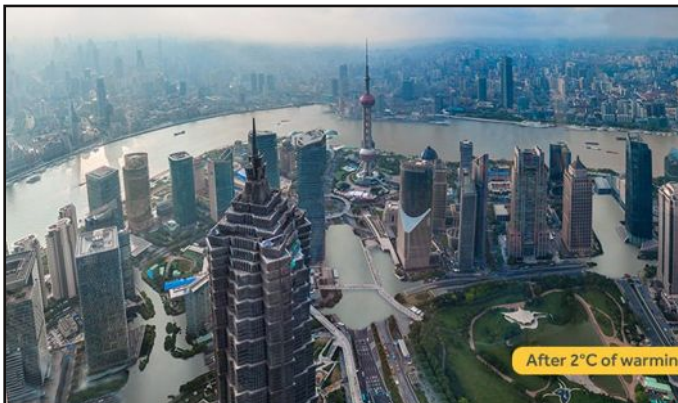
M.M.



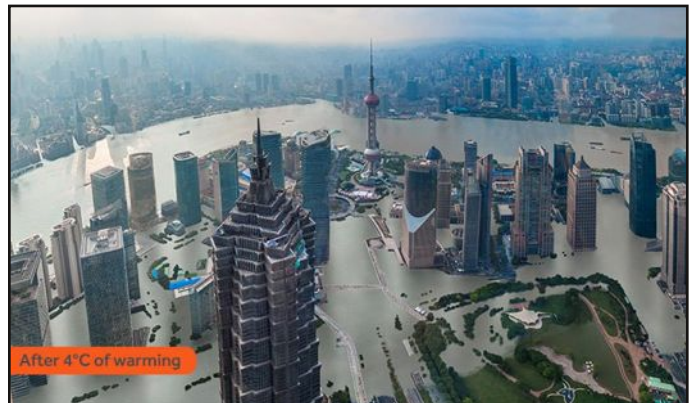
Mumbai + 2 degrés



Mumbai + 4 degrés



Shanghai + 2 degrés



Shanghai + 4 degrés



Londres + 2 degrés



Londres + 4 degrés



Wall Street à New York + 2 degrés



Wall Street à New York + 4 degrés

Suppression d'un amendement de Paul Vergès

Le diabète à La Réunion n'est pas une priorité pour le gouvernement

Deux ans après le vote d'une loi visant à limiter la teneur en sucre des produits alimentaires outre-mer, le texte n'est toujours pas appliqué. Au Sénat, Paul Vergès a donc déposé un amendement pour que l'arrêté découlant de la loi puisse être signé par la ministre de l'Outre-mer. Lors du passage en Commission de l'Assemblée nationale, cet amendement a été supprimé ce qui repousse encore l'application du texte visant à lutter contre le diabète. Cette nouvelle manœuvre interroge sur la volonté du gouvernement de lutter contre ce grave problème de santé publique à La Réunion. Voici le communiqué diffusé mardi par le secrétariat parlementaire de Paul Vergès.

Malgré toutes les affirmations, tous les communiqués, force est de constater que la question du diabète à La Réunion n'est pas une priorité pour le gouvernement.

En effet, deux ans après la publication de la loi visant à garantir la qualité de l'offre alimentaire en outre-mer, l'arrêté visant à limiter la teneur en sucre des produits fabriqués et consommés outre-mer n'a toujours pas été publié.

La gestion de ce dossier est catastrophique, les positions prises par les différents ministères sont totalement contradictoires.

En juillet 2015, la ministre des outre-mer annonçait que « L'arrêté sera notifié en septembre à la Commission européenne, et sa publication sera effective avant la fin de l'année 2015 ».

En août 2015, en réponse à une question écrite du Sénateur Vergès, la ministre de la santé expliquait : « un arrêté des ministres chargés de la santé, de l'agriculture, de la consommation et de l'outre-mer répertoriant les produits concernés est en cours de concertation ».

En novembre 2015, le gouvernement annonce que la publication de l'arrêté, après approbation de Bruxelles, sera effective en février ; date d'ailleurs remise en cause par des parlementaires.

Et lundi 9 novembre, la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté un amendement de suppression de l'amendement déposé par le Sénateur Vergès demandant à ce que l'arrêté soit signé



Paul Vergès a proposé un amendement pour lutter contre une cause du diabète: l'excès de sucre dans les aliments et les boissons.

par le seul ministère des outre-mer. Raison avancée par le rapporteur PS du projet de loi : la ministre de la santé veut signer cet arrêté.

Or, selon l'ancien ministre de l'outre-mer, la ministre de la santé a mis plus d'un an pour accepter de travailler sur le sujet !

Par ailleurs, personne, dans les ministères, ne peut donner les références du texte européen servant de base à la sollicitation de Bruxelles. Les explications avancées sont divergentes. Certains évoquent la question des « barrières à l'entrée outre-mer pour les produits ». D'autres avancent la question de la libre concurrence européenne. Quand ce n'est pas la liberté de production voire les secrets de fabrication !

Tous les prétextes sont bons pour ne pas prendre la question à bras le corps ; dès lors, comment peut-on se fier à ces déclarations conjointes des ministres de la santé et des outre-mer, lors de la présentation de la « stratégie de santé pour les outre-mer » : cette stratégie vise à « répondre aux besoins et aux contextes spécifiques en matière de santé des populations ultramarines » ou à « répondre aux attentes exprimées par les parlementaires ultramarins lors des débats autour du projet de loi santé ».

Le tout reposant notamment sur cet objectif : « agir sur l'obésité et le surpoids ».

La légèreté du gouvernement sur ce dossier est donc catastrophique et scandaleuse.

Projet de loi de finances de la Sécurité sociale :

Un amendement de Paul Vergès pour les retraites des agriculteurs

Dans le cadre du projet de loi de finances de la Sécurité Sociale (PLF SS 2016), le Sénateur Paul Vergès a déposé un amendement visant à réévaluer les pensions servies aux retraités agricoles des outre-mer, que ce soient les agriculteurs qui peuvent justifier d'une carrière « complète » ou ceux qui n'ont pas les trimestres nécessaires. Le texte doit être présenté aujourd'hui en séance. Voici l'exposé des motifs et l'amendement.



L'amendement de Paul Vergès porte une revendication importante des agriculteurs.

Cet amendement vise à dégager le financement nécessaire à la revalorisation des retraites agricoles dans les outre-mer.

En France métropolitaine, le montant de la retraite agricole est d'environ 722 euros par mois. Dans les outre-mer, le montant de la retraite agricole est d'environ 320 euros. Nous sommes très loin de l'engagement du Président de la République d'octroyer aux retraités agricoles d'outre-mer une pension équivalente à 75 % du SMIC.

Certes, une démarche de revalorisation a été lancée. Mais elle ne s'applique qu'aux agriculteurs ayant réalisé une carrière complète. Ce qui n'est pas le cas dans les outre-

mer et notamment à La Réunion.

Afin de compléter la carrière, le ministre de l'agriculture a indiqué, fin octobre dernier, à l'Assemblée nationale, qu'il fallait « chercher à garantir la solidarité nationale, par des allocations spécifiques aux personnes âgées ».

Cet amendement vise donc à ouvrir à tous les agriculteurs en âge de la retraite, de prétendre à bénéficier de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), et d'en assurer le financement.

Article 15

Rajouter un alinéa 105 ainsi rédigé :

La section 5 du chapitre 2 du titre 4

du livre 2 du code de la sécurité sociale est complétée par un article L. 242-11-1 ainsi rédigé :

« Art. 242-11-1. – Les revenus financiers des sociétés, tenues à l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés conformément à l'article L. 123-1 du code de commerce, entendus comme la somme des dividendes bruts et assimilés et des intérêts bruts perçus, sont assujettis à une contribution additionnelle dont le taux est égal à la somme des taux des cotisations patronales assises sur les rémunérations ou gains perçus par les travailleurs salariés ou assimilés. »

Sanctions déguisées contre Israël, tapis rouge au président de l'Iran

Les Européens anticipent-ils un nouveau Moyen-Orient ?

Au Moyen-Orient, l'accord sur le nucléaire iranien a changé la donne. La semaine prochaine, le président de l'Iran sera à Paris pour signer des accords commerciaux et probablement l'achat d'Airbus. Parallèlement, la Commission européenne a choisi de publier une notice interprétative recommandant d'identifier par une étiquette les produits fabriqués par Israël dans les colonies de la Palestine occupée. Les Européens anticipent-ils le changement des équilibres au Moyen-Orient ?

L'Union européenne a décidé depuis hier d'identifier par une étiquette les produits fabriqués dans les colonies d'Israël en Palestine. C'est une notice interprétative qui a été adoptée par la Commission européenne. « Il s'agit avant tout de fruits et légumes, de miel, d'huile d'olive et de vin. Selon la Commission, cela ne présagerait en rien d'un boycottage pur et simple des produits israéliens fabriqués dans les colonies, dont l'existence est pourtant illégale au regard du droit international. », précise le Monde d'hier. Sont concernés les produits venus de Jérusalem-Est, de Cisjordanie, du Golan

Cette décision va dans le sens des mobilisations contre la colonisation de la Palestine. Une des actions proposées est de boycotter les produits fabriqués par les entreprises d'Israël dans les régions de la Palestine occupée.

Il est clair que si la provenance de ces marchandises est bien mentionnée, il sera plus facile d'agir en n'achetant pas les produits fabriqués dans les colonies israéliennes en Palestine. Comme d'habitude lorsqu'une mesure contrariant leurs intérêts est prise, les colonialistes au pouvoir à Tel Aviv agitent l'idée du renfort à ceux qui veulent détruire l'État d'Israël. Ils ont donc convoqué le représentant l'UE et comptent contre-attaquer.

Mais cette décision de l'Europe marque un changement d'attitude.

Des Airbus pour l'Iran

La semaine prochaine, Hassan Rohani, président de l'Iran, sera en visite en France la semaine prochaine. Premier séjour depuis l'annonce de l'accord sur le nucléaire iranien présageant une levée de l'embargo, elle sera marquée par des accords commerciaux. Dans une interview diffusée sur Europe1 et France2, il a déclaré qu'« Aujourd'hui, nous utilisons déjà des Airbus ou des Boeing (...). Normalement, si les conditions sont bonnes, nos acheteurs achèteront chez l'un des deux et probablement cela sera Airbus »

Il a rappelé que des délégations françaises s'étaient rendues à Téhéran ces derniers mois pour des négociations commerciales.

« Avant mon voyage, il y a eu des négociations dans le domaine des transports, de l'agriculture et aussi dans le domaine industriel, particulièrement dans le secteur automobile, et j'inclus dedans le transport aérien. Durant mon voyage, des protocoles d'accord seront signés et cela constituera une base pour des accords industriels et commerciaux », a ajouté Hassan Rohani au cours de cet entretien accordé à Téhéran.

Israël isolé

Ces accords, et notamment l'achat d'Airbus, permettront à l'Iran de disposer de produits à la pointe de la technologie européenne. C'est bien la confirmation d'une intégration inéluctable de l'Iran en tant que partenaire à part entière, une conséquence de l'accord sur le nucléaire entre l'Iran et l'ONU.

À l'époque de cet accord, Israël avait été le seul pays à dénoncer cet accord, ce qui montrait l'isolement dans lequel ses dirigeants ont conduit cet état. L'étiquetage des produits fabriqués dans la Palestine occupée est un nouvel indice d'une prise de conscience des Européens. Cela suffira-t-il pour ramener le gouvernement israélien à la raison et à la négociation ?

M.M.

C'en est trope !

Charlie au paradis

« Il y a mille et une voies pour aller à Allah ». Parmi celles qu'indique le proverbe turc, il y a Rire avec Dieu : il faut voir de quelle façon le Très-Haut lâche un gland sur la tête de ce critiqueur de Nasr Eddin pour le ramener à la raison. Un gland, pas un pruneau... Et Attâr ne raille-t-il pas ceux qui prennent plus soin de leur barbe que de leur âme ? « Je préfère la compagnie de gredins pleins d'humour à celle de grincheux lecteurs des saintes Écritures », fait Juneyd sur son trône d'étoiles (Tazkerat-ul-Owliya)...

Notre premier ministre ne tarda guère à agiter l'épouvantail de la « guerre de civilisations » comme un étendard. André Comte-Sponville s'écriait : « Si l'on appelle 'islamophobie' le refus de l'islam et la volonté de le combattre, ce n'est qu'une position idéologique, aussi acceptable que beaucoup d'autres ». On se rassérénait, on était en terre connue : la classique opposition Démocrite-Héraclite, le rire contre la grimace, remake sanglant de la querelle Dominicains-Franciscains ; il n'en fallait pas davantage pour que les cocoricos remontent des gorges enrouées, avec des tremblants « Mourir pour la France » ou « la guerre est entrée à la maison » (in « Nous sommes Charlie », en Livre de Poche), c'était serrez-les-fesses. Tandis que les boulevards grossissaient de : « Je suis Charlie », certains lançaient : « Et moi, je suis bourré. » (Bourré de bons sentiments, cela va sans dire.) Il faut au coq du fumier pour qu'il se remette à chanter. Dessin d'un frère Kouachi, la kalach fumante, déclarant : « Je les ai descendus avant qu'ils ne soient morts de rire ». Légende : Addendum au projet de loi Léonetti sur la fin de vie.

Jean-Jacques Schmidt montre que l'humour des débuts de l'islam, de la période omeyyade à la période abbasside, n'a rien à envier au comique gros-doigts de nos Affreux : on y rit aussi bien de la religion, des rites, des puissants, de la virginité, des cocus, des aveugles, de la relation maître/esclaves, hommes/femmes, de la répudiation, de l'esprit de clan, de l'avarice... Et déjà, ce n'était pas piqué des hannetons.

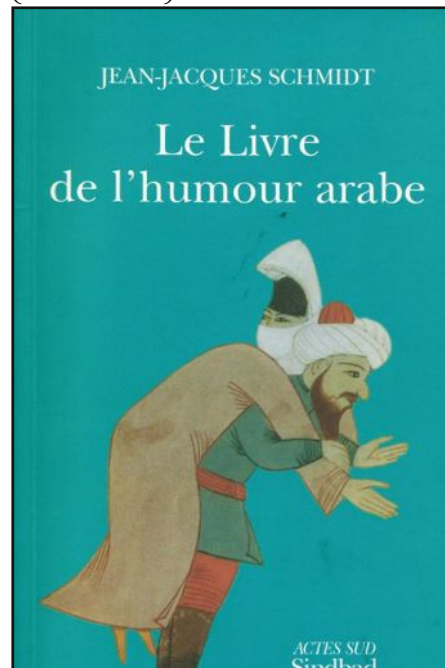
Florilège :

. « On raconte ceci : 'Un savant entra

dans une ville et fit sa prière à côté d'un homme qui disait, après avoir prié : 'Que Dieu ne soit pas loué ! – Comment cela ?' L'homme répondit : 'Je voulais dire Que Dieu soit loué trente-trois fois, mais par étourderie, je l'ai dit quarante. J'ai voulu récupérer le trop-perçu !' » (Zahr ar-rabî).

. « On avait volé à un homme une sacochette. On lui dit : 'Si tu avais récité sur elle un verset de la sourate de la Royauté, elle ne t'aurait pas été volée !' Il répondit : 'Il y avait, à l'intérieur, un Coran entier !' » (Mamlakat ad-dahik).

. « Un bédouin s'était accroupi pour pisser sur milieu d'une rue de Basra. On lui dit : 'Dis donc, bédouin ! Tu pisses dans la rue des musulmans !' Il répondit : 'Je fais partie des musulmans : j'ai pissé sur la partie de la rue qui me revient de droit !' » (Zahr ar-rabî).



Le Livre de l'humour arabe par Jean-Jacques Schmidt, co-éditions Actes-Sud/Sindbad.

. « Abû Hanîfa avait vu un homme prier et qui ne faisait pas de genuflexion. Il lui dit : 'Eh toi ! Il n'y a pas de prière sans genuflexion !' L'autre répondit : 'C'est vrai, mais je suis ventripotent et si je faisais une genuflexion pour prier je risquerais de péter ! Il vaut mieux que je prie debout, plutôt que de prier en pétant !' » (Zahr ar-rabî).

. « Une esclave musicienne avait été présentée à Mutawakkil qui lui dit : 'Tu es vierge ou quoi ?' Elle répon-

dit : 'Je suis Quoi, commandeur des croyants.' Il lui trouva de l'esprit et l'acheta. » (Zahr ar-rabî).

. « On offrit à Sâlim le conteur une bague sans chaton. Il dit : 'Que celui qui a donné cette bague reçoive au Paradis une chambre sans plafond !' » (Al-Mustatraf).

. « On dit à Bahlûl : 'Pourrais-tu compter le nombre de fous dans ton pays ? – Ce serait trop long ! Mais je peux y compter le nombre de gens sensés !' » (Zahr ar-rabî).

. « Un juif trouva un musulman en train de manger de la viande grillée pendant le mois de ramadan. Il se mit à manger avec lui. Le musulman lui dit : 'Tu sais que la chair de cette bête est illicite pour les juifs'. L'autre répondit : 'Je suis aussi juif que tu es musulman.' » (Zahr ar-rabî).

. « Jarîr a dit, à propos de l'avarice de Îsâ ibn Mansûr : 'Il est si avare que, s'il le pouvait, il ne respirerait que d'une seule narine' » (Recueil de Jarîr).

Ce à quoi ces quelques fleurons de Nasr Eddin ne déparent pas : « On demanda un jour à Nasreddin : 'À la mosquée, s'il arrive à l'imam de lâcher un pet, que doivent faire les fidèles ? – Ils doivent aller chier, répondit Nasreddin. »

. « Nasreddin fut par moment soupçonné d'impiété, et même d'incroyance. Un étranger lui demanda un jour : 'Tu crois en Dieu ? – Oui, répondit-il sans hésiter. – Et pourquoi ? Peux-tu me donner une preuve de son existence ? – La preuve est simple : je le prie chaque jour. – Tu dis qu'il n'y a qu'un dieu. Peux-tu en fournir une preuve ? – Oui. Je ne prie que lui. – Et une preuve de sa toute-puissance ? – Et comment ! Il n'exauce jamais mes prières !' » (rapportés par J-C. Carrière).

Maître Abulfazi Sarahsi au seuil de la mort répondit ainsi à ses disciples qui se proposaient de l'enterrer dans le cimetière des Saints : « Portez-moi au cimetière de Bars-tul, où sont enterrés les prostituées, les buveurs et autres êtres de plaisir et de jouissance. Ceux-là sont bien plus près de la Clémence divine. »

Sur ce, la porte se fracasse. Vociférations :

— QUI A DIT QUE LES ARABES MANQUAIENT D'HUMOUR ?

— Pitié, non !... Jamais on n'a dit ça, ne tirez pas !...

Décidément, là-haut, les Charlie, avec les Arabes, ne sont pas prêts d'arrêter de se fendre la poire.

Jean-Baptiste Kiya

Otè

Pou fé mantyi bann politolog gatèr !

Si ni akout bann komantèr, kiswa komantèr radio, kiswa komantèr télé, kiswa politolog pèi, kiswa politolog déor, kiswa la gouyav de frans, kiswa dovinèr gro dwa, kiswa batèr kart, kiswa sondèr pèi osi, pou zot lé karot son kuit, konm di lot, pou zot, lé shoushou son bouyi. Tout, alé marshé don. Tout, alé pous bèf dann la monté bél èr. Konm nout kandida i di, lo mash ofisièl sé lo 6 èk lo 13, aprésa, na fé lo kont. Pou lèr balon lé ron, pou lèr ni mèt balon o sant.

Lé vré pou vréman ni vann pa boudin dann vant koshon, ni fé pa la bou avan la pli, mé ni pé di zordi“ni bouz ankor“konm di bann la ot, nan déplèz a désértin“Ni bouz ankor. Nout kandida la di“Aryin d’séryé i pé èt fé san lo parti kominis Réyoné“Nou lé la. Konm tousala lé fé d’si la baz la valèr respè d’shakinn, PCR-Progré, Progré-PCR, boudikont shakinn néna respè pou shakinn, donkolor fo kont èk nou.

Mwin la byin antandi kozman nout kandida d’si nout léstati, d’si lonm rèyoné, d’si nout dévlopman, d’si nout somaz, d’si nout rol dan la zon. Li di i fo dévir lo do èk sak i fé isi dopi in bon koup de tan, i fo dévir lo do èk la politik lintégrasyon i aminn a nou dirèk dann mir. Mi pran dan mon lidé, ziska mwa désanm ni dwa pass kaz an kaz pou garanti in viktwar nout lis “Pou in Rènyon nouvèl“Konmsa na fé manti bann politolog gatèr !

Justin

« Lo kèr la pa magazin » – In kozman pou la rout

Kosa i mète dann magazin ? in takon z’afèr. Rode pa koman lo bann z’afèr lé ranjé. Dé foi, I ariv mèm pa trouvé kékshoz ou la ramasé. Ou i koné sé in n’afèr ou nana, ou i koné li la pa si loin k’sa, mé ou ? Dizon in l’ékouasyon inposib. Ala pou lo magazin, mé lo kèr, kosa li vien fé la-dan ? Zistoman la pa in magazin é na poin moiyin mète in katité z’afèr d’dan sirtou kan sé dé z’afèr k’i fé mal. Ou i pé pa sharj out kèr avèk dé shoz dézagréab, san k’i fé déga dann ou. Antansyon kant mèm avèk lo strès : tro d’zafèr dézagréab é out kèr i mète a bate la berlock. Si ou i port pa antansyon lo kardyak i fé lèv aou. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z’ot koko ! fé bouy z’ot matyèr griz, zot va oir ké rant-rant, ni fini par tonm dakor rantre nou.